

Quoi qu'il en soit, ce projet de loi a été étudié à l'étape de la deuxième lecture les 8, 9, 11, 22, 23 et 24 février. Nous avons donc consacré six jours à la deuxième lecture.

● (1600)

Ajoutons-y le débat d'aujourd'hui ainsi que la journée de l'opposition, lundi, ce qui donne huit jours. Mardi, lorsque le président du Conseil du Trésor a déposé le budget principal des dépenses, il a eu un échange avec le leader de l'opposition, au cours duquel il a invité l'opposition à collaborer afin que le projet de loi soit adopté. Le député du Yukon (M. Nielsen) est intervenu pour dire que le débat n'avait duré que trois jours et demi ou quatre jours, alors qu'il avait fallu sept jours, en décembre 1979, pour débattre du projet de loi sur la déductibilité des intérêts hypothécaires que le gouvernement conservateur avait proposé. Il demandait un nombre de jours équivalent. Monsieur l'Orateur, voilà qui révèle on ne peut mieux que les conservateurs ne tiennent pas à débattre de la proposition pour ce qu'elle vaut mais cherchent véritablement, je ne sais pourquoi, à faire de l'obstruction.

Il est clair qu'en comptant aujourd'hui et lundi, nous aurons consacré huit jours de débat à l'étape de la deuxième lecture du bill. Cela mis à part, et étant donné que ces mesures figuraient dans l'exposé budgétaire, on peut dire qu'on en a parlé passablement durant le débat sur le budget. Il est parfaitement clair, monsieur l'Orateur, que nous avons affaire ici à de l'obstruction systématique, particulièrement de la part de l'opposition officielle. Il s'agit donc vraiment de décider si nous allons ou non redevenir sérieux et nous efforcer de procurer ce programme aux gens qui en ont besoin.

En effet, lorsque je me rends à mon bureau de circonscription à Toronto pour recevoir mes électeurs, chose que je tâche de faire chaque week-end, il ne se passe guère de semaine sans que quelqu'un ne vienne me soumettre un problème d'hypothèque. J'examine les faits et les chiffres qu'on me présente et dans un certain nombre de cas—je ne puis bien sûr citer de noms car je ne voudrais embarrasser personne—je puis assurer à la Chambre que ce programme apporterait effectivement un secours absolument nécessaire. Il est déraisonnable de s'y opposer. Les néo-démocrates soutiennent que le programme est insuffisant. Je ne sais pas très bien ce qu'en pense l'opposition officielle à cet égard, je n'ai pas réussi à la comprendre clairement, mais rien ne permet de croire que les Canadiens s'en trouveraient mieux s'ils ne pouvaient se prévaloir des mesures que le programme vise à mettre en œuvre.

Il y a sûrement des cas de Canadiens qui avaient établi leur budget de manière à pouvoir s'acheter une maison qu'ils avaient parfaitement les moyens de se payer à une époque où les taux d'intérêt étaient assez bas et qui se retrouvent maintenant dans de beaux draps sans qu'ils n'y soient cependant pour rien. Peut-être certains ménages disposaient-ils à un moment donné de deux revenus. Il se peut qu'ils aient eu des enfants depuis, que la femme ait décidé de rester à la maison, et que le revenu familial s'en soit trouvé réduit au moment où grimpaient les taux d'intérêt. Ils ont besoin d'aide. Le temps est venu d'être sérieux à ce sujet et d'adopter le programme.

On a beaucoup parlé d'amendements ici aujourd'hui. Certains semblent avoir oublié que nous en sommes présentement à l'étape de la deuxième lecture. Nous allons discuter de ce bill

Attribution de temps

au comité, nous en discuterons à l'étape du rapport, et si quelqu'un pense que d'une façon ou d'une autre on n'aura pas la chance de proposer d'amendements à cause de ce qui se passe ici aujourd'hui, je ne pense pas qu'il comprenne quoi que ce soit à la procédure.

Voilà pourquoi, monsieur l'Orateur, je trouve raisonnable la mesure que nous prenons aujourd'hui et que plus tôt nous aurons adopté le projet de loi, mieux nous servirons les intérêts des Canadiens qui ont besoin de ce genre d'aide.

[Français]

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je ne pourrais rester silencieux sur ce débat assez particulier quant au refus du gouvernement d'accepter sérieusement nos revendications. Lorsque j'entends les ministériels dire que nous avons exploité un peu la Chambre en débattant durant six jours sur une question aussi vitale, à mon avis, cela est renversant et scandalisant. Je me souviens, il y a à peine deux ans, je crois, que ces mêmes gens de l'autre côté de la Chambre ont bloqué notre crédit d'impôt visant à aider des propriétaires durant deux ou trois semaines et, n'eût été de cette opposition, les 900,000 propriétaires, aujourd'hui, ne connaîtraient pas les difficultés qu'ils connaissent. On ne saurait prétendre, comme le ministre tente de nous le faire croire, que cette loi va répondre à ces milliers de propriétaires qui vivent dans l'incertitude et qui ne savent pas encore si 1982 ne leur réserve pas la perte de leur maison. Les crédits alloués dans ce projet de loi correspondent à peu près à 10 p. 100 de ceux qui en ont véritablement besoin et le nombre d'unités de logement ne correspond absolument pas à la demande par rapport à l'absence de mesures et de politiques de ce gouvernement, et cela depuis déjà deux ans.

Des libéraux du Québec récemment recommandaient, le ministre en est au courant, un minimum de 50,000 unités de logement. Le projet de loi est loin de recommander ce même nombre d'unités de logement. Le ministre a peur que ses collègues députés ne puissent résister à la tentation de se lever et de condamner publiquement à la Chambre son projet de loi. Alors voilà une des raisons, j'imagine, pour laquelle il a demandé à son parti de nous imposer la clôture sur ce débat, parce qu'il est difficile pour les députés d'en face de continuer à pratiquer un silence religieux et à accepter que le ministre responsable ou que le ministre des Finances (M. MacEachen) les oblige à trahir leur propre signature sur une lettre qui est devenue presque mémorable et historique aujourd'hui.

Je comprends que le gouvernement actuel se trouve dans une position difficile devant le devoir que remplissent actuellement les députés de l'opposition, lesquels ne font que représenter les sentiments de leurs électeurs dans chacune des circonscriptions qu'ils représentent. Peut-on également demander autant aux ministériels de défendre aussi farouchement et aussi honnêtement les problèmes auxquels ils font face actuellement? Ils nous donnent aujourd'hui une preuve qui nous scandalise en nous limitant sur cette question qui mérite et qui oblige un député de l'opposition à exercer toute la pression possible pour faire comprendre le bon sens et à ramener le ministre responsable de l'habitation à des propositions beaucoup plus respectueuses vis-à-vis de la population canadienne qu'il ne le fait actuellement.